

**Le Président**

## AVIS D'INFORMATION AU PUBLIC

### COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION TARBES- LOURDES- PYRENEES

---

#### Projet de modification simplifiée n°3 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) d'Orleix

Conformément aux dispositions des articles L.153-45 et suivants du Code de l'Urbanisme, et en application de l'arrêté n°ARR2025-017 en date du 14 août 2025 pris par le 1<sup>er</sup> Vice-Président conformément à sa délégation, il sera procédé à une mise à disposition du public du projet de modification simplifiée n°3 du PLU d'Orleix, du mercredi 10 septembre 2025 au vendredi 10 octobre 2025 inclus, afin d'informer le public et recueillir ses observations, suggestions et contre-propositions sur ce projet.

Ce projet de modification simplifiée a pour objet de procéder à la réécriture de certains articles du règlement de toutes les zones du PLU afin de simplifier l'instruction des autorisations de construire.

Le dossier de la modification simplifiée (exposé des motifs, avis des personnes publiques associées et consultées, projet de modification) ainsi qu'un registre de mise à disposition, seront tenus à la disposition du public :

- En Mairie d'Orleix (à l'accueil), aux jours et heures habituels d'ouverture au public, soit le lundi de 9h à 12h et de 14h à 17h, le mardi de 9h à 12h, le mercredi de 9h à 11h, le jeudi de 9h à 12h et de 14h à 19h, le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.
- Au siège de la CATLP à Juillan, aux jours et heures habituels d'ouverture au public, soit du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

Le public pourra aussi adresser ses observations, suggestions et contre-propositions sur ce projet de modification simplifiée par courrier à l'adresse suivante : Communauté d'Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées - Monsieur le Président - Zone Tertiaire Pyrène Aéro Pôle - Téléport 1 - CS 51331 - 65013 TARBES CEDEX 9, ou par courriel à l'adresse suivante : [urbanisme.contact@agglo-ttp.fr](mailto:urbanisme.contact@agglo-ttp.fr)

Le dossier du projet de modification simplifiée sera également mis en ligne sur le site internet de la CATLP (<https://www.agglo-ttp.fr/>), ainsi que sur le site internet de la mairie d'Orleix (<https://www.mairie-orleix.fr/>).

Juillan, le 18 AOUT 2025

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
TARBES  
LOURDES  
PYRENEES

Pour le Président Empêché,  
Le 1er Vice-Président,  
Patrick VIGNES

